

Filière ovin bio

Réalisé par Camille SONET (Feder Eleveurs Bio) et Claire FAVIER (UNE BIO)



Elevages ovins bio

Elevage bio allaitant

Un choix de races adapté à la production d'agneaux bien conformés :

- pure race bouchère
- croisement race bouchère/race rustique.

Agneaux races rustiques pures : plus adaptés à de la vente directe

Agneaux élevés pendant 3 à 8 mois selon les systèmes

Agneaux de bergerie ou d'herbe selon saisons et régions

Commercialisation et marchés

Planification des animaux :

Au lot, toute l'année (principalement après agnelage)

Prix stables, déconnectés du conventionnel et définis en commission d'éleveurs

Etagement des sorties pour limiter les engorgements du marché et assurer une régularité commerciale

Besoin en **agneaux finis et régularité sur l'année** pour l'ensemble des débouchés pour garantir une satisfaction et fidélisation des clients

Besoin plus important sur le **1er semestre** et besoin faible au **second semestre**

Réglementation / Particularités

- Conversion simultanée en 2 ans (surfaces + troupeau)
- Si terres déjà bio : conversion du troupeau en 6 mois (**attention à l'anticipation de la commercialisation**)
- Alimentation 100% bio (ou part de C2) principalement issue de l'exploitation
- Santé des animaux basée sur la prévention – 3 traitements allopathiques max/an

Privilégier **autonomie** des exploitations en fourrages et concentrés : facteur déterminant dans l'équilibre économique

Circuit	Type d'animaux valorisés	Valorisation	Part des débouchés (UNE BIO)
Boucherie	R/U 16-20 kg	Carcasse entière	65%
GMS	R 15-22 kg	Carcasse entière Barquettes sous atmosphère modifiée	
Magasins spécialisés	R 15-22 kg	Carcasse entière Barquettes sous atmosphère modifiée/Skin s. vide	10 %
Restauration collective/ Industrie	Autres	Transformation (sauté, rôtis) Haché	25%